

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

- **CALENDRIER TELE-INSCRIPTION/INSCRIPTION**
- **DEPOT DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

LYCEE MARIE CURIE

Veillez prendre connaissance de la procédure d'inscription des étudiants qui seront affectés dans notre établissement à la rentrée 2026 :

Attention : 2 types de documents

→ Des documents spécifiques au DTS qui devront être ramenés le jour de la rentrée soit le lundi 24 août 2026.

Lors de votre inscription au Lycée Marie Curie des documents vous seront remis concernant le DTS IMRT.

Il est impératif concernant le dossier médical de :

- prendre rendez-vous avec votre médecin traitant pour la vaccination Hépatite B afin d'entamer le plus rapidement la procédure de vaccination ou de rappel, obligatoire dès le 1er stage en service de soins (12 au 30 oct 2026)
- prendre rendez-vous avec le médecin agréé pour le certificat médical d'aptitude.

IMPERATIVEMENT, les documents demandés spécifiques médicaux et personnels déclinés ci-dessous, doivent être ramenés le jour de la rentrée scolaire soit le lundi 24 août 2026. En aucun cas ces documents ne devront être transmis le jour des inscriptions :

Pièces obligatoires et spécifiques pour l'admission en DTS

- Lettre d'accueil des étudiants mentionnant des pièces spécifiques devant obligatoirement être ramenées le jour de la rentrée le 24 août 2026
- **Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels.**
- **Certificat médical d'aptitude établi 2026/2029 par un médecin agréé**

Éléments d'information complémentaires

- Note d'information de l'AREME – Prévision de dépense 2026/2027
- Calendrier de répartition des stages 2026/2027
- Lettre dossier médical obligatoire
- Liste des médecins agréés

Pour tout dossier non conforme l'admission au DTS IMRT SERA COMPROMISE

Cf. Arrêté du 23 septembre 2020 relatif au diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique

III. – L'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard le jour de la rentrée scolaire:

1) D'un certificat établi par un médecin agréé précisant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique, psychologique à l'exercice de la profession et à l'utilisation d'appareils à imagerie par résonance magnétique, et que la numération globulaire ainsi que la formule sanguine sont normales;

2) D'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels. Les étudiants admis s'inscrivent dans la formation au début de chaque année scolaire. Pendant toute la durée de la formation, les étudiants admis bénéficient obligatoirement d'un suivi dosimétrique et de médecine préventive, conformément aux articles L. 1333-8 du code de la santé publique et R. 4454-1 du code du travail.

3) **À noter : Une session de remise à niveau en physique, d'une durée de trois jours, est proposée et vivement recommandée aux étudiants de première année intégrant la filière DTS. Cette formation, dont le programme détaillé figure dans le présent dossier d'inscription, constitue un prérequis essentiel pour aborder sereinement leur parcours au sein de la section.**

Martine LEFRANC -ROULPH

Cadre de santé Coordinatrice DTS IMRT

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

→Des documents à fournir le jour de l'inscription administrative

Date d'inscription:

DATE	HORAIRES	SECTION
JEUDI 09 juillet 2026 DTS IMRT	10h00-12h00	DTS imagerie médicale 1^{ère} année

Liste des pièces obligatoires à ramener le jour des inscriptions :

<u>Pièces administratives à fournir et à compléter le cas échéant pour tous les élèves :</u>
■ Le formulaire d'inscription DTS (attention deux pages attendues)
■ Copie de la notification d'octroi de bourse nationale du CROUS 2026/2027
■ Photocopie de la carte d'identité
■ Photocopie de l'attestation de recensement ou de participation à la journée d'appel
■ La fiche d'inscription régime et bourse
■ La fiche d'inscription internat (<i>pour les élèves demandeurs</i>)-Des pièces complémentaires sont à fournir. Voir fiche Internat
■ L'engagement forfaitaire internat et demi-pension
■ Justificatif d'adresse
■ Fiche d'évacuation cyclonique
■ Attestation de réussite/ Relevé de notes au dernier examen ou diplôme
■ Une photo d'identité

La présence de l'étudiant est indispensable (prise de photos pour pronote)



Année scolaire **2026-2027**

Identité de l'élève

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : à

N° Dept.....

Nationalité :

Numéro national :

Scolarité année 2026-2027 : entrée en DTS

DATE D'ENTREE :

Division : DTS

Régime : EXTERNE DP 4 jours DP 5 jours INTERNE

Elève transporté REGIE : CINOR -CIREST

Dernier établissement fréquenté par l'élève

CLASSE :Etablissement :

Baccalauréat année : Moyenne : Mention :

Cursus universitaire ou autres :

ÉTUDIANT BOURSIER : NON OUI

Responsable légal : Pour toutes situations particulières, il vous sera demandé de bien vouloir nous fournir le document administratif en lien
(Copie du livret famille modifié, notification de jugement...)

<p>RESPONSABLE LEGAL FINANCIER ou ÉTUDIANT MAJEUR Qui paie les factures, perçoit les aides.</p>	<p><input type="checkbox"/> RESPONSABLE LEGAL 2 * Qualité :</p> <p><input type="checkbox"/> PERSONNE EN CHARGE** Qualité :</p>																																																								
<p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Profession : 1 Case à cocher</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Artisan</td> <td><input type="checkbox"/> Commerçant</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Chef d'entreprise +10 salariés</td> <td><input type="checkbox"/> Profession libérale</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Cadre fonction publique</td> <td><input type="checkbox"/> Cadre admin/cial</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Professeur, profession scienti.</td> <td><input type="checkbox"/> Intermédiaire santé/social</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Professeur des écoles</td> <td><input type="checkbox"/> Policier/militaire</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Contremaître/agent de maîtrise</td> <td><input type="checkbox"/> Élève-étudiant</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Employé administratif</td> <td><input type="checkbox"/> Employé de commerce</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Services directs aux particuliers</td> <td><input type="checkbox"/> Chauffeur</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'industrie</td> <td><input type="checkbox"/> Sans profession -60 ans</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'artisanat</td> <td><input type="checkbox"/> Sans profession +60 ans</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié manut, magasin. Transp</td> <td><input type="checkbox"/> Retraité cadre</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'industrie</td> <td><input type="checkbox"/> Retraité ouvrier</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'artisanat</td> <td><input type="checkbox"/> Retraité employé</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise</td> </tr> </table> <p>Adresse :</p> <p>Code Postal : __ __ - __ __ __ </p> <p>Ville :</p> <p>Courriel obligatoire :</p> <p>@</p> <p>Domicile fixe: 0262 __ __ - __ __ - __ __ </p> <p>Travail : 06 __ __ - __ __ - __ __ - __ __ </p> <p>Portable : 06 __ __ - __ __ - __ __ - __ __ </p> <p>Autorisez-vous la communication de vos coordonnées : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>	<input type="checkbox"/> Artisan	<input type="checkbox"/> Commerçant	<input type="checkbox"/> Chef d'entreprise +10 salariés	<input type="checkbox"/> Profession libérale	<input type="checkbox"/> Cadre fonction publique	<input type="checkbox"/> Cadre admin/cial	<input type="checkbox"/> Professeur, profession scienti.	<input type="checkbox"/> Intermédiaire santé/social	<input type="checkbox"/> Professeur des écoles	<input type="checkbox"/> Policier/militaire	<input type="checkbox"/> Contremaître/agent de maîtrise	<input type="checkbox"/> Élève-étudiant	<input type="checkbox"/> Employé administratif	<input type="checkbox"/> Employé de commerce	<input type="checkbox"/> Services directs aux particuliers	<input type="checkbox"/> Chauffeur	<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'industrie	<input type="checkbox"/> Sans profession -60 ans	<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'artisanat	<input type="checkbox"/> Sans profession +60 ans	<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié manut, magasin. Transp	<input type="checkbox"/> Retraité cadre	<input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'industrie	<input type="checkbox"/> Retraité ouvrier	<input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	<input type="checkbox"/> Retraité employé	<input type="checkbox"/> Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise		<p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Profession : 1 Case à cocher</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Artisan</td> <td><input type="checkbox"/> Commerçant</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Chef d'entreprise +10 salariés</td> <td><input type="checkbox"/> Profession libérale</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Cadre fonction publique</td> <td><input type="checkbox"/> Cadre admin/cial</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Professeur, profession scienti.</td> <td><input type="checkbox"/> Intermédiaire santé/social</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Professeur des écoles</td> <td><input type="checkbox"/> Policier/militaire</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Contremaître/agent de maîtrise</td> <td><input type="checkbox"/> Élève-étudiant</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Employé administratif</td> <td><input type="checkbox"/> Employé de commerce</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Services directs aux particuliers</td> <td><input type="checkbox"/> Chauffeur</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'industrie</td> <td><input type="checkbox"/> Sans profession -60 ans</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'artisanat</td> <td><input type="checkbox"/> Sans profession +60 ans</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié manut, magasin. Transp</td> <td><input type="checkbox"/> Retraité cadre</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'industrie</td> <td><input type="checkbox"/> Retraité ouvrier</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'artisanat</td> <td><input type="checkbox"/> Retraité employé</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise</td> </tr> </table> <p>Adresse :</p> <p>Code Postal : __ __ - __ __ __ </p> <p>Ville :</p> <p>Courriel obligatoire :</p> <p>@</p> <p>Domicile fixe: 0262 __ __ - __ __ - __ __ </p> <p>Travail : 06 __ __ - __ __ - __ __ - __ __ </p> <p>Portable : 06 __ __ - __ __ - __ __ - __ __ </p> <p>Autorisez-vous la communication de vos coordonnées : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>	<input type="checkbox"/> Artisan	<input type="checkbox"/> Commerçant	<input type="checkbox"/> Chef d'entreprise +10 salariés	<input type="checkbox"/> Profession libérale	<input type="checkbox"/> Cadre fonction publique	<input type="checkbox"/> Cadre admin/cial	<input type="checkbox"/> Professeur, profession scienti.	<input type="checkbox"/> Intermédiaire santé/social	<input type="checkbox"/> Professeur des écoles	<input type="checkbox"/> Policier/militaire	<input type="checkbox"/> Contremaître/agent de maîtrise	<input type="checkbox"/> Élève-étudiant	<input type="checkbox"/> Employé administratif	<input type="checkbox"/> Employé de commerce	<input type="checkbox"/> Services directs aux particuliers	<input type="checkbox"/> Chauffeur	<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'industrie	<input type="checkbox"/> Sans profession -60 ans	<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'artisanat	<input type="checkbox"/> Sans profession +60 ans	<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié manut, magasin. Transp	<input type="checkbox"/> Retraité cadre	<input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'industrie	<input type="checkbox"/> Retraité ouvrier	<input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	<input type="checkbox"/> Retraité employé	<input type="checkbox"/> Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise	
<input type="checkbox"/> Artisan	<input type="checkbox"/> Commerçant																																																								
<input type="checkbox"/> Chef d'entreprise +10 salariés	<input type="checkbox"/> Profession libérale																																																								
<input type="checkbox"/> Cadre fonction publique	<input type="checkbox"/> Cadre admin/cial																																																								
<input type="checkbox"/> Professeur, profession scienti.	<input type="checkbox"/> Intermédiaire santé/social																																																								
<input type="checkbox"/> Professeur des écoles	<input type="checkbox"/> Policier/militaire																																																								
<input type="checkbox"/> Contremaître/agent de maîtrise	<input type="checkbox"/> Élève-étudiant																																																								
<input type="checkbox"/> Employé administratif	<input type="checkbox"/> Employé de commerce																																																								
<input type="checkbox"/> Services directs aux particuliers	<input type="checkbox"/> Chauffeur																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'industrie	<input type="checkbox"/> Sans profession -60 ans																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'artisanat	<input type="checkbox"/> Sans profession +60 ans																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié manut, magasin. Transp	<input type="checkbox"/> Retraité cadre																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'industrie	<input type="checkbox"/> Retraité ouvrier																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	<input type="checkbox"/> Retraité employé																																																								
<input type="checkbox"/> Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise																																																									
<input type="checkbox"/> Artisan	<input type="checkbox"/> Commerçant																																																								
<input type="checkbox"/> Chef d'entreprise +10 salariés	<input type="checkbox"/> Profession libérale																																																								
<input type="checkbox"/> Cadre fonction publique	<input type="checkbox"/> Cadre admin/cial																																																								
<input type="checkbox"/> Professeur, profession scienti.	<input type="checkbox"/> Intermédiaire santé/social																																																								
<input type="checkbox"/> Professeur des écoles	<input type="checkbox"/> Policier/militaire																																																								
<input type="checkbox"/> Contremaître/agent de maîtrise	<input type="checkbox"/> Élève-étudiant																																																								
<input type="checkbox"/> Employé administratif	<input type="checkbox"/> Employé de commerce																																																								
<input type="checkbox"/> Services directs aux particuliers	<input type="checkbox"/> Chauffeur																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'industrie	<input type="checkbox"/> Sans profession -60 ans																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié dans l'artisanat	<input type="checkbox"/> Sans profession +60 ans																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier qualifié manut, magasin. Transp	<input type="checkbox"/> Retraité cadre																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'industrie	<input type="checkbox"/> Retraité ouvrier																																																								
<input type="checkbox"/> Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	<input type="checkbox"/> Retraité employé																																																								
<input type="checkbox"/> Retraité artisan, commerçant, chef d'entreprise																																																									

Rappel : ***Le représentant légal** détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève. ****La personne en charge** lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents.

Renseignement complémentaire : B- Attention ! Merci de prendre en compte l'enfant qui s'inscrit aujourd'hui également.

A-Nombre d'enfants à charge au total : |__|__| **B- Nombre d'enfant dans le secondaire** : |__|__|
Autres personnes à contacter :

Contact 1 :	Contact 2 :
Qualité :	Qualité :
Portable : 06 __ __ - __ __ - __ __ - __ __	Portable : 06 __ __ - __ __ - __ __ - __ __

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Le |__|__| - |__|__| - |__|__|

Signature du responsable légal **ou de l'étudiant majeur**



REGIME ET BOURSE ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

A JOINDRE UN RIB (un original, à retirer sur le compte en ligne ou au guichet de la banque)

SI L'ELEVE SE TROUVE DANS LA (LES) SITUATION(S) CI-DESSOUS :

- EXTERNE
- DEMI-PENSIONNAIRE
- INTERNE
- BOURSIER

ELEVE :

NOM-PRENOM	
DATE DE NAISSANCE :	CLASSE
REDOUBLANT: oui <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
BOURSIER: oui <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

RESPONSABLE :

NOM-PRENOM	
ADRESSE :	
N° DE TELEPHONE : Domicile	
Travail	
Portable	
MEL :@.....	

REGIME de l'élève :

- EXTERNE
- FORFAIT DE DEMI-PENSIONNAIRE 4 Jours
- FORFAIT DE DEMI-PENSIONNAIRE 5 Jours
- FORFAIT INTERNE (remplir également la fiche « Internat)

NE MANGE PAS : PORC BŒUF CABRI POISSON

Cas particulier (un certificat médical sera à transmettre à l'infirmerie) :

A Sainte-Anne, le

SIGNATURE DU RESPONSABLE :



INTERNAT

FICHE D'INSCRIPTION 2026 - 2027

PIECES A JOINDRE :

- Certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité.
- Le nom d'un correspondant habitant obligatoirement à SAINT-BENOIT et susceptible d'accueillir l'élève en cas de nécessité ou de mesure disciplinaire.
- Pour les étudiants et les élèves de plus de 16 ans : photocopie de l'attestation de sécurité sociale.
- Une copie d'un justificatif d'adresse de moins de trois mois du correspondant.
- 1 photo d'identité de l'élève.
- Un RIB (un original, à retirer sur le compte en ligne ou au guichet de la banque)

ELEVE:

NOM:
PRENOM:
DATE DE NAISSANCE: I I I I I I I I I I	CLASSE:
BOURSIER <input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

RESPONSABLE :

NOM - PRENOM :
ADRESSE :
N° DE TELEPHONE: Domicile
Travail
Portable
MEL:	@.....

CORRESPONDANT:

NOM - PRENOM:
ADRESSE :
N° DE TELEPHONE: Domicile
Travail
Portable
MEL:	MEL.....

VEHICULE, (si demande de badge parking - voir engagement à joindre auprès de la vie scolaire) :

<input type="checkbox"/> MOTO / SCOOTER	<input type="checkbox"/> VOITURE	PLAQUE D'IMMATRICULATION.....
ASSURANCE:	N° SOCIETAIRE:	

SIGNATURE DU RESPONSABLE

A Sainte-Anne, le I I I I I I I I I I

**ENGAGEMENT FORFAITAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027
CONCERNANT LES DEMI-PENSIONNAIRES ET LES INTERNES.**

1^{er} TRIMESTRE (DU 18 AOÛT AU 31 DECEMBRE 2026) SOIT 78 JOURS DE RESTAURATION MAXIMUM

2^{ème} TRIMESTRE (1^{er} FEVRIER AU 31 MARS 2027) SOIT 33 JOURS DE RESTAURATION MAXIMUM

3^{ème} TRIMESTRE (1^{er} AVRIL AU 10 JUILLET 2027) SOIT 63 JOURS DE RESTAURATION MAXIMUM

Les tarifs forfaitaires de Demi-Pension et de l'Internat Pour le 1^{er} Trimestre :

Demi-pensionnaire 4 jours (soit 65 jrs pour un tarif de 65.00€)

Demi-pensionnaire 5 jours (soit 78 jrs pour un tarif de 78.00€)

Pour les internes (soit 78 jrs pour un tarif de 374.40€)

Demi-pensionnaire 5 jours en formation continue et apprentis (soit 78 jrs pour un tarif de 468.00€)

Pour les internes en formation continue et apprentis (soit 78 jrs pour un tarif de 897.00€)

Ces montants peuvent être ajustés selon la rentrée effective de chaque élève.

Tarifications et engagement des parents à l'inscription de leurs enfants à la restauration :

Nous rappelons aux parents que la notion de forfait porte sur un nombre de jour maximal de fonctionnement du service, indépendamment de la présence ou non de l'élève.

- Les tarifs annuels de la restauration scolaire sont adoptés chaque année par le Conseil Régional, collectivité de rattachement, et présentés en conseil d'administration pour information.

Pour l'année civile 2026 ils sont fixés pour un montant journalier :

- de 1.00€ - La demi-pension pour les lycéens et les étudiants
- de 4.80€ - L'Internat pour les lycéens et les étudiants
- de 6.00€ - La demi-pension pour les élèves en formation continue et les apprentis
- de 11.50€ - L'Internat pour les élèves en formation continue et les apprentis (Tarif en attente de validation par la Région Réunion).

- La facturation est effectuée sur la base d'un forfait annuel, obligeant financièrement les familles.
 - Ce forfait peut être réduit en fonction d'un certain nombre de jours de remise d'ordre (stage, arrêt maladie de plus de quinze jours, exclusion, décès,...).
 - Une copie du certificat médical doit être transmise par le parent ou l'élève au service de gestion avant la fin du trimestre concerné.
 - Nous rappelons aux familles que tout trimestre commencé est dû.
- NB : Suite à une augmentation des impayés, nous portons à votre connaissance l'article 3 du Règlement du Service de Restauration et d'Hébergement de la Région qui sera appliqué de façon systématique en cas d'absence de réponse à nos relances.

« ARTICLE 3 – LES TARIFS ET LES FLUX FINANCIERS

Les frais de demi-pension ou d'internat sur lequel s'engage le famille ou l'élève majeur peuvent être réglés préalablement ou à la fin du trimestre. En cas de non-paiement, l'élève n'aure plus accès au service de restauration et d'hébergement le trimestre suivant. Des facilités de paiement peuvent être proposées aux familles ainsi que le recours aux fonds sociaux pour faciliter le paiement attendu. »

Dates officielles pour les demandes de changement de régime pour cette année scolaire :

- En Août, les familles peuvent réajuster leurs choix (régimes et jours de fréquentation de la demi-pension) au vu de l'emploi du temps définitif de leur enfant.

Pour tout changement de régime, une demande écrite devra être adressée par le responsable de l'élève, ou par l'élève majeur (étudiant), au chef d'établissement avant les dates arrêtées ci-dessous :

- Pour le 1^{er} trimestre 2026-2027 cette date est fixée au 31 août 2026 délai de rigueur.
- Pour le 2^{ème} trimestre 2026-2027 cette date est fixée au 30 novembre 2027 dernier délai.
- Pour le 3^{ème} trimestre 2026-2027 cette date est fixée au 28 février 2027 dernier délai.

Toute demande de contestation de facture sans courrier sera due après la validation des avis familles.

COUPON A REMPLIR ET A JOINDRE A VOTRE FICHE D'INSCRIPTION A LA RESTAURATION

A Sainte-Anne, le _____

Nom Prénom et signature
Du responsable légal,

Nom Prénom et signature
De l'élève,

Le Proviseur,

Sainte Anne, le 27 Mai 2026

N/Réf : MLR 2026 / 2027

Nom de l'étudiant:

Prénom :

Madame, Monsieur,

Votre rentrée est prévue le **24 Aout 2026 à 9h00**

Divers documents vous ont été remis lors de votre inscription ou récupéré sur le site du lycée

AUCUN DOCUMENT CONCERNANT LE DTS IMRT NE DEVRA ETRE LAISSE A LA VIE SCOLAIRE LORS DE L'INSCRIPTION

Le jour de la rentrée plusieurs pièces obligatoires à fournir vous seront demandées:

1 PIECES DU DOSSIER MEDICAL à consulter et enclencher dès votre acceptation sur parcours sup

2 PIECES AUTRES A FOURNIR dès le JOUR DE LA RENTREE 24 Aout 2026

1 Une **attestation assurance responsabilité civile** spécifiant la couverture des stages médicaux en et hors milieu hospitalier.

2 Votre carnet de santé.

3 Un RIB à votre nom (paiement des indemnités de stage).

Impérativement un compte bancaire à votre nom (livret A refusé par la TG)

4 N° SS

5 N° INE (obligatoire pour les étudiants qui ont fait des études en France)

6 Une adresse électronique : nom.prenom@gmail.com pour la communication via internet avec le DTS IMRT.

7 Une calculatrice scientifique type Terminale section scientifique

8 Un carnet obligatoire (format poche) pour prendre des notes lors de vos stages.

J'attire votre attention sur les périodes de stage et de cours durant votre formation au DTS IMRT.

Cette répartition est à respecter et aucune dérogation ne sera acceptée concernant des voyages d'agrément prévus dans ces créneaux.

Martine LEFRANC-ROULPH
Cadre de santé formatrice
Coordonnatrice DTS IMRT



**Lycée MARIE CURIE
DTS IMRT**

81 rue Roger Dijoux
B.P. 126
97437 SAINTE-ANNE
ce.9741231v@ac-reunion.fr

Téléphone
02 62 94 46 46

Affaire suivie par :
Mme LEFRANC-ROULPH
Martine
Coordonnatrice DTS IMRT
Téléphone : 02 62 94 46 63
GSM 06.92.20.55.00
martine.roulph@ac-reunion.fr
froulph.mq@orange.fr

N/Réf : MLR 2026 / 2027



Objet : **Dossier médical obligatoire d'aptitude à la profession**

Madame, Monsieur,

En tant qu'étudiant d'un établissement préparant à l'exercice d'une profession de santé et qui est soumis à l'obligation d'effectuer ses études en alternance lycée et stage en établissements de soins ou d'imagerie médicale et selon la loi n° 91-73 du 18/01/1991, vous devez vous rapprocher **d'un médecin agréé** (voir liste) qui vérifiera votre carnet de santé et qui vous délivrera les prescriptions médicales nécessaires pour compléter ce dossier.

Vous devez :

- faire une radiographie pulmonaire
- être vacciné obligatoirement contre **la Diphtérie, le Tétanos et la poliomyélite, le BCG, la Rougeole (les 2 injections nécessaires).**
- faire pratiquer une **intra-dermo réaction avant la rentrée (la lecture doit être faite 72h après l'injection par le médecin)**
- être vacciné obligatoirement contre **l'hépatite***
- faire pratiquer une **sérologie hépatite B complète**
 - o anticorps anti-HBs
 - o Antigène HBs
 - o Anticorps anti-HBc totaux
- faire un bilan hématologique (NFS)

Il est **impératif** dès votre inscription au lycée Marie Curie et réception de vos documents concernant le dossier médical de :

***prendre rendez-vous avec votre médecin traitant pour la vaccination Hépatite B afin d'entamer le plus rapidement la procédure de vaccination ou de rappel, obligatoire dès le 1^{er} stage en service de soins (oct 2026).**

- prendre rendez-vous avec le médecin agréé pour le certificat médical d'aptitude.
IMPÉRATIVEMENT Tous les documents médicaux d'aptitude établis par le médecin agréé doivent être ramenés le jour de la rentrée scolaire soit le Lundi 24 AOUT 2026.

Pour tout dossier non conforme l'admission au DTS IMRT SERA COMPROMISE

Cf. Arrêté du 23 septembre 2020 relatif au diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique III. – L'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard le jour de la rentrée scolaire:
1o D'un certificat établi par un médecin agréé précisant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique, psychologique à l'exercice de la profession et à l'utilisation d'appareils à imagerie par résonance magnétique, et que la numération globulaire ainsi que la formule sanguine sont normales;
2o D'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels.
Les étudiants admis s'inscrivent dans la formation au début de chaque année scolaire.
Pendant toute la durée de la formation, les étudiants admis bénéficient obligatoirement d'un suivi dosimétrique et de médecine préventive, conformément aux articles L. 1333-8 du code de la santé publique et R. 4454-1 du code du travail.

Martine LEFRANC-ROULPH
Cadre de santé formatrice
Coordonnatrice DTS IMRT

Mme LEFRANC – ROULPH Martine

Lycée MARIE CURIE
DTS IMRT

81 rue Roger Dijoux

B.P. 126

97437 SAINTE-ANNE

ce.9741231v@ac-reunion.fr

Téléphone

02 62 94 46 46

Affaire suivie par :

Mme LEFRANC-

ROULPH Martine

Coordonnatrice DTS

IMRT

Téléphone : 02 62 94 46

63

GSM 06.92.20.55.00

martine.roulph@ac-

reunion.fr



ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Lycée MARIE CURIE

DTS IMRT

81 rue Roger Dijoux

B.P.126

97437 SAINTE-ANNE

02 62 94 46 63

PROMOTION 2026 / 2029

1^{ère} Année

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE ¹

Etabli par un médecin généraliste agréé (voir liste)

Et à produire le jour de la rentrée du DTS IMRT

Je soussigné(e) Dr.....médecin généraliste agréé, certifie que :

M ./Me

Né(e) leà

Cocher les réponses

- Ne présente aucune contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale
- Présente une numération globulaire, une formule sanguine et un taux de plaquettes normaux au regard de la surveillance relative à l'exposition aux rayonnements ionisants ²
- Est à jour des vaccinations légales
- Est à jour (ou en cours de vaccination) et immunisé contre l'hépatite B.
- Ne présente aucune contre-indication à l'utilisation des appareils d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) ³
- Présente un état oculaire compatible avec la profession ⁴
- Présente un cliché thoracique normal

Certificat médical établi à la demande de l'intéressé(e) pour faire valoir ce que de droit

A.....le.....signature et cachet du médecin

1 : selon l'arrêté du 21 avril 2007, titre III

2 : selon l'arrêté du 23 décembre 1987, article 11

3 : selon l'arrêté du 30 mars 1999, article 1^{er}

4 : selon l'arrêté du 24 décembre 1985

*Liste des médecins agréés disponible sur le site de l'Agence Régionale de Santé.



FICHE MEDICALE STAGES ANNEE SCOLAIRE 2026 2027

PROMOTION: 1A
NOM Prénom(s)

Date de naissance à

B.C.G Plus obligatoire		TEST TUBERCULINIQUE OBLIGATOIRE		
		<i>(5U) obligatoire à l'entrée dans la profession, son résultat servira de test de référence</i>		
Mode de Vaccination	Date	Test de moins de 3 mois obligatoire	Date	Résultat (en mm)

AUTRES VACCINATIONS : derniers rappels	DATE	Nom spécialité
Vaccination Antidiphthérique /Antitétanique / Antipoliomyélitique		
Vaccination Rougeole/Oreillon/Rubéole		
Rappel coqueluche		

HEPATITE B	DATE	Nom spécialité
1ère injection		
2ème injection		
rappel ou 3ème injection		
rappel		

SEROLOGIE Anti-corps Anti-Hbs Date Résultats :

COVID Contracté Oui Non DATE:

VACCINATION COVID	DATE	Nom spécialité
1ère injection		
2ème injection		
3ème injection		

EXAMENS MEDICAUX (demandés pour l'entrée en formation) DATES et RESULTATS
CLICHE PULMONAIRE
HEMOGRAMME

Je soussigné, Docteur _____ atteste que l'étudiant _____,

- Est apte à suivre cette formation et à participer aux différents stages organisés en milieu hospitalier.
- A une image radiologique pulmonaire normale
- Est à jour de ses vaccinations

Fait à _____ Le _____

SIGNATURE ET CACHET DU MEDECIN

LISTE DES MEDECINS AGREES POUR LE DEPARTEMENT DE LA REUNION
(décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié par le décret n° 2022-353 du 11 mars 2022)

Mise à jour au 20/03/2024

L'agrément est valable 3 ans et se limite au périmètre suivant :

Participation au conseil médical départemental ;

Examen des conditions d'aptitude physique des fonctionnaires ou des candidats aux emplois publics ;

Examen dans le cadre du régime de congés de maladie des fonctionnaires.

Médecine générale

AH-MOUCK Cassie	44 B chemin Sincère Mazeau	97425 Les Avirons	0262 39 43 16
AMODE MARIMOUTOU Safia	66 rue Victor le Vigoureux	97410 Saint Pierre	0262 96 12 20
AOUATE Catherine	2 boulevard Doret	97400 Saint Denis	0262 21 23 10
BADETTI Yves	7 rue Edith Piaf	97438 Sainte Marie	0262 53 20 20
BAGUET Dominique	3 impasse des Letchis	97410 Saint Pierre	0692 64 17 17
BANDAMA-ATIAMA Laurence	2 rue Dachery - PK 11	97430 Le Tampon	0262 27 07 03
BLAISE Dominique	5 rue Maillot	97413 Cilaos	0692 29 19 89
BOIN Jean François	11 avenue de la Grande Ourse	97434 Saint Gilles les Bains	0262 26 34 07
BOULAY Olivier	300 rue du Lycée - Local 207	97440 Saint André	0262 48 55 96
BRO Caroline	121 avenue Raymond Barre	97427 L'Etang Salé	0262 35 18 72
CADINOUCHE Katia	37 ter boulevard de Brest	97420 Le Port	0262 47 07 08
CANIGGIA Jean Luc	92 rue Raphaël Barquisseau - Fleurimont	97460 Saint Paul	0262 22 78 94
CANNESSON Alexandre	9 avenue Raymond Barre	97427 L'Etang Salé	0262 71 48 32
CAPDEVILLE Christian	228 rue Raphaël Babet	97480 Saint Joseph	0262 56 50 82
CASSAMALY Navchad	5 boulevard Saint François	97400 Saint Denis	0262 30 21 93
CASSAR-PAYET Dominique	2 rue Dachery - PK 11	97430 Le Tampon	0262 27 07 03
CAVERIVIERE Serge	20 rue Mahatma Gandhi	97410 Saint Pierre	0262 25 00 58
CHANEMOUGAME Kalaitchelvame	412 route de Bois de Nèfles	97490 Sainte Clotilde	0262 29 17 07
CHARLETTE-LIMBE Catherine	8 rue Alsace Lorraine	97420 Le Port	0262 42 18 47
CONAN Lionel	7 rue de la Chapelle - Les lianes	97480 Saint Joseph	0262 37 52 02
CRUANES Laurent	16 rue Hubert Delisle	97430 Le Tampon	0262 59 77 04
DE SWARTE Martin	37 ter boulevard de Brest	97420 Le Port	0262 47 07 08
DOMERCQ Alain	18 rue de la Montée des Veuves	97438 Sainte Marie	0262 53 14 15
DUCRET Jean-Jacques	18 rue Charles Baudelaire - Langevin	97480 Saint Joseph	0262 56 02 46
DUPUIS Olivier	19 rue Lucien Gasparin	97400 Saint Denis	0262 21 37 62
FOUASSIN Stéphane	73 rue Georges Pompidou	97433 Salazie	0262 47 53 74
FRANCO Jean-Marc	Cabinet médical Basse Vallée - 80 RN2	97442 Saint Philippe	0262 37 10 10
GAILLARD Patrick	24 rue Sarda Garriga	97460 Saint Paul	0262 45 21 46
GARNOIX Frédéric	4 avenue François Mitterrand	97470 Saint Benoit	0262 40 50 60
GEHIN Apolline	rue Raphaël Douyère	97418 La Plaine des Cafres	0262 27 52 83
GHANTY Oumar	3 rue Joseph de Souville	97480 Saint Joseph	0262 56 60 04
GIN Hervé	166 rue du Général Lambert	97436 Saint Leu	0262 34 81 07
JUGIE Vincent	146 bis rue Jonas Bègue	97437 Sainte Anne	0262 51 03 79
KIN SIONG Fabrice	2 rue Eugène Dayot - Basse Terre	97410 Saint Pierre	0262 25 20 11
KONAREFF Annie	50 rue Père Maître	97432 Ravine des Cabris	0262 26 50 23
LAI-ONG-TEUNG Muriel	84 rue du Père Favron	97410 Saint Pierre	0262 25 35 86
LARAVINE Anne	73 rue Georges Pompidou	97433 Salazie	0262 47 53 74
MAISONNASSE Marie-Cécile	24 CD 29 - Ravine des Cafres	97410 Saint Pierre	0262 31 17 55

Médecine générale (suite)

MARIMOUTOU Raymond	4 rue Lucien Duchemann	97470 Saint Benoît	0262 50 07 07
MARIMOUTOU René	66 rue Victor le Vigoureux	97410 Saint Pierre	0262 96 12 20
MARIMOUTOU Suzelle	4 rue Lucien Duchemann	97470 Saint Benoît	0262 50 37 47
MOOROU GAPILLAY Nadarajen	82 rue Victor Hugo	97440 Saint André	0262 98 76 22
MORAIS Daniel	Clinique Orchidées - 30 avenue Lénine	97420 Le Port	0262 96 67 42
MOUSSA Ismaël	22 rue Bouvet - BP 403	97400 Saint Denis	0262 20 02 07
NOEL Olivier	2 allée des Hortensias - Bassin plat	97410 Saint Pierre	0262 33 21 88
OMARJEE Mahamad Farouck	1 rue Eugène Dayot	97410 Saint Pierre	0262 25 17 47
PARATIAN Uvarajen Govindah	88 ter avenue Leconte de Lisle	97490 Sainte Clotilde	0262 29 30 24
PAYET Corry	14 avenue de la Palestine	97419 La Possession	0262 26 46 87
PEREZ Christine	81 rue Romain Roland	97419 La Possession	0262 42 99 23
PIERRE Xavier	24 bis rue des Flamboyants	97430 Le Tampon	0262 57 19 19
POLITIS Gwénaëlle	41 rue Georges Pompidou	97470 Saint Benoît	0262 46 60 00
ROJOA Abdool	Terrasse de Montgaillard - bâtiment A N°7 - rue du Stade	97400 Saint Denis	0692 31 53 56
ROLLIN Didier	rue Les Cocotiers - N°48	97436 Saint Leu	0692 03 05 31
ROUGEOT Kévin	24 CD 29 - Ravine des Cafres	97410 Saint Pierre	0262 31 17 55
SOUAB Abdelrazaque	CHU Sud La Réunion - Avenue François Mitterrand - BP 350 - Terre Sainte	97448 Saint Pierre Cedex	0262 35 93 98
TCHANG Marie Thérèse	17 rue du Général Lambert	97480 Saint Joseph	0262 56 54 30
THIA KIME Prosper	17 rue du Général Lambert	97480 Saint Joseph	0262 56 54 30
TIMOL Fatmah	157 rue Marius et Ary Leblond	97460 Saint Paul	0262 22 50 52
VALENTIN Bernard	101 rue du Général de Gaulle	97434 Saint Gilles les bains	0262 33 04 76
VENAULT Antoine	Maison santé le Bosquet - 4 D rue du Bosquet - Moufia	97490 Sainte Clotilde	0262 31 44 71
YENG SENG William	12 rue Cayenne	97410 Saint Pierre	0262 35 32 97
ZIEGLE Philippe	23 rue Eugène Dayot	97434 Saint Gilles les Bains	0693 80 04 42

UE_2.11

Stage Mise A Niveau (MAN)

Le programme:

BLOC 1 — ATOME, RAYONNEMENTS & SPECTROSCOPIE

Structure de l'atome Consolidation

- Notation symbolique d'un noyau (Z, A, N)
- Isotopes, nucléides
- Configuration électronique (couches K, L, M)
- Énergie des niveaux électroniques

Déjà vu en Term ST2S — renforcer la rigueur du calcul

Spectroscopie Nouveau

- Ondes EM : longueur d'onde λ , fréquence ν , vitesse c
- Relation $\lambda = c/\nu$ et $E = h\nu$ (photon)
- Spectre EM : domaines UV, visible, IR, RX, gamma
- Effet photoélectrique
- Transitions électroniques et émission/absorption de photons

Approfondir la notion de photon et d'énergie quantique

Désintégrations radioactives

Approfondissement

- Types α , β^- , β^+ , capture électronique, γ
- Équations de désintégration (conservation Z, A)
- Lois de conservation des nombres de charge et de masse

Base de Term ST2S — maîtriser les équilibres nucléaires

Loi de décroissance radioactive

Nouveau

- Activité A (Becquerel), constante λ
- Période radioactive $T_{1/2}$
- Loi exponentielle : $A(t) = A_0 \cdot e^{-\lambda t}$
- Calcul de la demi-vie, de l'activité résiduelle
- Applications médicales (médecine nucléaire)

Calcul numérique indispensable à l'UE 2.11

BLOC 3 — INTERACTIONS PHOTONS-MATIÈRE (CŒUR DE L'UE 2.11)

Interactions des rayons X Nouveau

- Diffusion Rayleigh (Thomson)
- Effet photoélectrique
- Effet Compton
- Création de paires
- Loi d'atténuation : $I = I_0 \cdot e^{-\mu x}$
- Coefficient d'atténuation μ

Chapitre clé — aucun prérequis direct en ST2S

Ondes électromagnétiques médicales Approfondissement

- Caractéristiques des RX (production, spectre)
- IRM : champ magnétique, résonance (principe)
- Médecine nucléaire : traceurs, scintigraphie, TEP

Cadre général vu en Term ST2S — formalisme à renforcer

BLOC 4 — ULTRASONS

Propagation des ondes mécaniques

Approfondissement

- Nature des ondes sonores : longitudinales, compressions/dilatations
- Vitesse de propagation selon le milieu
- Fréquence, longueur d'onde, célérité : $v = \lambda \cdot f$
- Infrasons, sons, ultrasons (> 20 000 Hz)

Revu en 1ère ST2S — enrichir par les applications médicales

Échographie & effet Doppler Nouveau

- Principe de l'échographie (réflexion des ultrasons)
- Impédance acoustique $Z = \rho \cdot c$
- Coefficient de réflexion aux interfaces
- Effet Doppler : décalage de fréquence
- Application au flux sanguin

Contenu exclusif à l'UE 2.11 — non vu au lycée

BLOC 5 — BASES À NE PAS NÉGLIGER (PRÉREQUIS TRANSVERSAUX)

Mathématiques appliquées Consolidation

- Fonctions exponentielles (e^x), logarithmes (\ln)
- Analyse dimensionnelle, conversions d'unités SI
- Lecture et tracé de graphiques, interpolation
- Calculs avec puissances de 10

Électricité de base Utile

- Tension, courant, résistance (rappels 1ère ST2S)
- Oscilloscope, signal sinusoïdal, valeur efficace
- Applications à la production des RX

PROGRAMME DE RÉVISION : PHYSIQUE ST2S → DTS IMRT (UE 2.11)

3 séances de 5 heures – Objectif : consolider les fondamentaux ST2S pour réussir l'UE 2.11

SEANCE 1 (5h) – Outils du physicien + Mécanique & Pression

Objectif : maîtriser les outils indispensables pour résoudre les problèmes en UE 2.11

1. Mathématiques et outils du physicien (2,5h)

Notions ST2S à revoir absolument :

- Grandeurs physiques, unités (S.I.)
- Conversions (mGy → Gy, m → mm, kV → V, etc.)
- Calculs avec puissances de 10 (indispensable en dosimétrie et RX)
- Règles de proportionnalité
- Lecture de graphiques (→ utile radioactivité, atténuation)

Lien direct UE 2.11 :

- tension du tube (kV), intensité (mA), énergie des photons (keV), dose (mGy/Gy)
-

2. Mécanique ST2S fondamentale (2,5h)

À maîtriser :

- Forces (poids, réaction, tension)
- Notion de travail, énergie, puissance
- Vitesse, accélération
- Pression et relation $P = F/S$

Lien UE 2.11 :

- Cyclotron
-

SEANCE 2 (5h) – Électricité + Ondes & Électromagnétisme

Objectif : consolider les bases ST2S pour comprendre RX, IRM et US

1 Électricité fondamentale (2h30)

Notions ST2S essentielles :

- Tension, intensité, résistance, **loi d'Ohm**
- Puissance électrique
- Courant continu vs alternatif
- Circuits simples : série et parallèle

Lien UE 2.11 :

- fonctionnement du tube à rayons X (accélération $e^- \rightarrow \text{tens}^\circ \text{U}$)
 - sécurité électrique des appareils
 - fonctionnement des bobines IRM (courants alternatifs \rightarrow gradients)
-

2 Ondes et électromagnétisme (2h30)

À revoir absolument :

- Ondes mécaniques (échographie) : célérité, fréquence, λ
- Spectre électromagnétique
- Rayons X vs gamma vs radiofréquences (IRM)
- Réflexion, réfraction (optique \rightarrow modèle d'atténuation RX)
- **Effet Doppler** (utile pour échographie vasculaire)

Lien UE 2.11 :

- rayons X comme ondes EM
 - champs magnétiques et radiofréquences en IRM
 - atténuation des ultrasons en échographie
 - Doppler
-

SEANCE 3 (5h) – Radioactivité + Interactions RX/matière + Synthèse IMRT

Objectif : construire le socle indispensable pour comprendre les phénomènes dosimétriques et l'imagerie

1. Radioactivité (2h)

Notions ST2S à revoir intégralement :

- Types de rayonnements (α , β , γ)
- Loi de décroissance ($N(t)$, période $T_{1/2}$)
- Activité (Bq)
- Conversion d'unités (kBq, MBq)

Lien UE 2.11 :

- médecine nucléaire
 - calcul d'activité restante
 - décroissance des sources scellées (radiothérapie)
-

2. Interactions rayons X–matière (2h)

(Sûrement la partie la plus cruciale pour IMRT)

Notions indispensables :

- effet photoélectrique
- diffusion Compton
- création de paires (notion)
- atténuation exponentielle

Lien UE 2.11 :

- formation du contraste en radiographie
 - niveau d'atténuation selon la densité (scanner)
 - choix des énergies en radiothérapie
 - importance du Z du matériau (os vs tissus mous)
-

3. Synthèse : applications IMRT (1h)

- Pourquoi 120 kV au scanner ?
 - Pourquoi un aimant de 1,5 T ?
 - Pourquoi les rayons X traversent différemment os / eau / graisse ?
 - Pourquoi la demi-vie est essentielle ?
-

Méthodologie adaptée à un étudiant ayant des bases à consolider

- ✓ Révisions *très guidées*
- ✓ Fiches courtes + schémas
- ✓ Entraînement sur exercices simples, graduels
- ✓ Relecture des définitions ST2S
- ✓ Utilisation de cartes mentales pour relier ST2S → IMRT
- ✓ Répétition espacée essentielle (vu → revu → réutilisé en contexte IMRT)

